

**Le travail n'est
pas un coût**

**Le chômage n'est
pas un délit**

**Soutien des organisations du
réseau européen des syndicats
alternatifs et de base**

Négociations Unédic

Le travail n'est pas un coût, le chômage n'est pas un délit

Les négociations entre les partenaires sociaux pour élaborer la convention Unédic 2014-2017 ont débuté le 17 janvier dernier. Encore une fois, il n'est question que de limiter le droit à l'assurance-chômage, sous quelque modalité que ce soit : dégressivité des aides, allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'ouverture de droits, durcissement des critères de la « recherche active d'emploi », harmonisation par le bas en supprimant les annexes concernant les intérimaires et les intermittent.e.s du spectacle... Les chômeuses et les chômeurs sont considéré.e.s comme des « profiteurs du système », alors que les revenus du capital continuent d'augmenter, et que c'est la recherche effrénée de plus-values financières qui produit du chômage.

Nous, travailleur.se.s autonomes, co-entrepreneur.e.s de nos entreprises coopératives, artisan.e.s, paysan.ne.s, artistes et technicien.ne.s du spectacle... que nous soyons salarié.e.s, intermittent.e.s, indépendant.e.s, chômeur.se.s, nous sommes consterné.e.s de voir remis en cause ce droit essentiel.

Pourquoi ne met-on jamais en regard le déficit de l'Unédic avec les baisses de cotisations patronales concédées par tous les gouvernements depuis les années 1990 ? Pourquoi s'étonne-t-on du déficit de l'Unédic en période de crise, en se focalisant sur l'augmentation des dépenses, plutôt que sur la possibilité de financement que pourrait constituer la taxation des revenus du capital ? Pourquoi ne s'intéresse-t-on pas au fait que nos entreprises faiblement capitalisées sont de moins en moins en mesure de maintenir ou de proposer des emplois dignes et pérennes ? Pourquoi ne prend-on pas la mesure de la vraie catastrophe sociale qui se joue lorsqu'un.e chômeur.se sur deux n'est pas indemnisé.e ?

A croire que l'Unédic est devenue une société d'assurance ! A-t-on oublié que ce régime est fondé sur le principe de la solidarité interprofessionnelle, pour que le monde du travail ne soit pas soumis aux seuls impératifs de flexibilité des grandes entreprises qui traitent, bien souvent, le travail comme une marchandise, et les salarié.e.s comme une variable d'ajustement ? Pourquoi la réforme de l'Unédic ne pourrait pas constituer l'occasion d'un renforcement des liens de solidarité dans le pays à travers une discussion interprofessionnelle élargie à l'ensemble du monde du travail ? Il est temps de s'émanciper d'un modèle d'équilibre basé sur une croissance vide de sens et d'imaginer un nouveau modèle, plutôt que d'être rivés aux indices de notation des agences Fitch Ratings, Moody's et Standard&Poor's. L'Unédic a emprunté 7 milliards sur les marchés financiers : loin des négociations paritaires ou de l'intérêt général, l'avis de ces agences pèse lourd sur les décisions de gestion de l'assurance-chômage.

Alors que la discontinuité de l'emploi s'est imposée comme une réalité depuis bien longtemps, alors que l'entrée dans le monde du travail est de plus en plus difficile pour les jeunes, les négociations Unédic entretiennent une vision dépassée du travail, fondée sur la linéarité des carrières. Il y a aujourd'hui en France 9 millions de travailleur.se.s précaires ou sans emploi : le chômage est utilisé comme un outil pour mettre les travailleur.se.s en concurrence entre eux/elles et dégrader l'ensemble des conditions de travail, dans le public comme dans le privé, pour les salarié.e.s comme pour les indépendant.e.s. Sans compter que l'auto-entreprenariat est considéré, malheureusement, comme une solution au chômage...

Nous faisons partie de cette part croissante des travailleur.se.s qui ne se satisfait pas d'être contrainte d'accepter d'être subordonnée pour bénéficier d'une bonne protection sociale. Citoyen.ne.s, nous n'acceptons pas que la démocratie s'arrête aux portes des entreprises. Professionnel.le.s, nous refusons que l'impératif de productivité et de rentabilité financière continue à primer sur la qualité de la production, des rapports sociaux dans l'entreprise, la déontologie, la pratique et la transmission de nos métiers et savoir-faire. Nous sommes de plus en plus nombreux.ses à vouloir reprendre le contrôle de nos vies et de notre travail en contribuant à l'économie réelle et en répondant à des besoins sociaux, parfois urgents, négligés par la puissance publique.

L'assurance-chômage constitue un rempart contre la toute-puissance des employeurs et donneurs d'ordre pour qui le lien de subordination est un moyen de soumission. Elle nous prémunit contre les hoquets d'un « marché du travail » chaotique. Elle nous permet de ne pas accepter n'importe quel emploi, dans n'importe quelles conditions. Elle nous donne les moyens de développer des activités et des entreprises sources d'emplois choisis. Combien d'associations, de coopératives – des structures de cette économie sociale et solidaire que l'actuel gouvernement sait si bien mettre à l'honneur – auraient pu se développer si nous, qui n'avons pas accès au capital, n'avons pu nous appuyer sur les revenus issus de l'assurance-chômage ? Combien de compagnies de théâtre, de lieux culturels, de petites entreprises de production audiovisuelle existeraient encore sans l'intermittence ?

Il est urgent de penser un système d'assurance-chômage, et plus globalement de protection sociale, qui garantisse une continuité de revenus et de droits à l'ensemble des travailleur.se.s.

L'autonomie dans le travail et le refus de sa marchandisation, que nous appelons de nos vœux, ne peuvent pas se construire en dehors d'un cadre de protection sociale solidaire et interprofessionnel. Les actuels « bénéficiaires » de l'assurance-chômage ne peuvent pas être tenus pour responsables de la crise et du déficit de l'Unédic qu'elle entraîne, ni laissés seuls lorsqu'il s'agit de se battre pour conserver et étendre les droits d'une conquête sociale essentielle pour l'ensemble des travailleur.se.s : nous sommes toutes et tous concerné.e.s.

Pour lutter contre la régression sociale, pour un autre partage des richesses, pour faire entendre qu'un autre modèle de société est possible, nous appelons à renforcer la mobilisation en cours pour faire exister autour de ces négociations Unédic le débat politique qu'elles méritent.

**Premiers signataires : Minga, Coopaname, Compagnie N.A.J.E, Esscoop,
la Manufacture coopérative, Artenréel, les Matermittentes, SCOP Ozon,
Lazzi Théâtre, Oxalis Scop, Vecteur Activités, ATTAC France, Solstice, Scic Smartfr, La Revue Eclair,
Libre Informatique, Sud Culture Solidaires 34,
Coordination des Intermittents et Précaires IdF, Scop276, Compagnie Jolie Môme**

Nous contacter : letravailnestpasuncout@laposte.net

27 Février 2014

Réseau européen des syndicats alternatifs et de base - Red europea de los sindicatos alternativos y de base



Confederacion General del Trabajo
CGT - Etat espagnol



Confederazione Unitaria di Base
CUB - Italie



Fédération SUD Vaud
SUD - Vaud Suisse



Confederacion Intersindical
Etat espagnol



Unione Sindacale Italiana
USI - Italie



Union syndicale Solidaires
Solidaires - France



Confédération Nationale du Travail
CNT - France



Intersindical Alternativa de Catalunya
IAC - Catalogne



Confederazione Italiana di Base
UNICOBAS - Italie



Confédération Nationale des Travailleurs
Solidarité Ouvrière
CNT-SO - France



Confederacion sindical Solidaridad Obrera
S.O. - Etat espagnol



Ελευθεριακή Συνδικαλιστική Ένωση
ESE - Grèce



Transnational Information Exchange
TIE - Allemagne



Ogólnopolski Związek Zawodowy
Inicjatywa Pracownicza
OZZ IP - Pologne



Ogólnopolski Związek
Zawodowy
Pielegniarek i
Poloznych
OZZ PiP - Pologne



Union Syndicale Etudiante
Fédération Générale du Travail de Belgique
USE - Belgique



Sindacato Autorganizzato Lavoratori Cobas
SIAL COBAS - Italie



Associazione per i Diritti dei Lavoratori Cobas
ADL COBAS - Italie



Sindacato Intercategoriale Cobas
Lavoratori Autorganizzati
SI COBAS - Italie